

# AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 25 avril au 24 octobre 2017 - TOURNUS

**ADHERENT** :  à jour de la cotisation AMAP (d'octobre 2016 à octobre 2017)

Nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tel (domicile) : \_\_\_\_\_

Travail / portable \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## PRODUCTEUR

Ophélie SEBBAN

ferme des Maziers

71480 Varennes Saint Sauveur

Tél: 07 68 54 15 61

[opheliesebban@gmail.com](mailto:opheliesebban@gmail.com)

Les aromatiques sont cultivées  
sur les terres bio  
de la Ferme des Maziers et  
la certification Ecocert est en cours.

SIRET 827 457 821 00011

## CONDITIONS DE PAIEMENT

**Options de règlement :**

Montant à régler :

.....

Échelonnement :  
en 2 ou 4 échéances.

**Sommes acquittées :**

Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant : \_\_\_\_\_ Montant : \_\_\_\_\_

Montant : \_\_\_\_\_ Montant : \_\_\_\_\_

Règlement à l'ordre de

Ophélie SEBBAN

- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

- L'adhérent s'engage à venir chercher son panier à la distribution.

Tout panier « oublié » est un panier perdu !

Réalisé en deux exemplaires le ..... / ..... / 2017

signature de l'adhérent

signature du producteur

## Herbes aromatiques

*Les productions d'aromatiques, cueillettes et transformations évolueront au rythme de la nature.*

*De la terre à vos papilles, au plaisir de vous faire partager des saveurs de saison.*

*A chaque panier nous informerons du coût de celui-ci. Les coûts des paniers seront inégaux mais correspondront à la somme du contrat en fin de saison.*

Nous vous proposons 2 contrats possibles :

1- "**le transformé**" à 60 € pour la saison :

plantes séchées (persil, thym, ortie, coriandre...), sels aux plantes, pesto (ail des ours, basilic, persil et ail...), quelques tisanes (menthe, mélisse, agastache, hysope, cassis...), huile aux plantes (basilic...).

2- "**le transformé + frais**" à 80 € pour la saison :

En plus des produits transformés, il y aura un bouquet de plantes fraîches (persil, ciboulette, sauge...) et/ou des feuilles et fleurs pour salades, soupes, quiches (bourrache, calendula, capucine, plantain, consoude, sedum...).

**Les dates de livraison du contrat correspondent aux dates de livraison des fromages de chèvre :**

25 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin, 4 et 18 juillet, 1, 15 et 29 août, 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre.

(Un panier peut-être reporté pour cause de congé, à condition de prévenir le producteur à l'avance)

Je choisis mon contrat :

Contrat 1- "**le transformé**" à 60 € pour la saison

Contrat 2- "**le transformé + frais**" à 80 € pour la saison